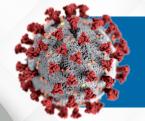
eaumont sur Oise



LETTRE DU MAIRE «COVID-19»

CHÈRES BEAUMONTOISES, CHERS BEAUMONTOIS,

Nous vivons depuis maintenant plus d'un mois une période inédite, confinés dans nos lieux de vie, pour nous préserver et préserver les autres des risques de propagation du COVID-19.

Dans la gestion de cette crise, les collectivités territoriales et particulièrement les élus locaux sont fortement sollicités afin d'assurer la continuité des services municipaux et mettre en place des services de solidarités envers les habitants, notamment les plus fragiles.

Je remercie bien sincèrement le personnel municipal qui a répondu présent dès le début de cette crise et œuvre chaque jour, à nos côtés, à la réalisation des missions d'intérêt général qui sont les nôtres.

Dans ces circonstances exceptionnelles, il a fallu immédiatement nous adapter.

Nous avons accompagné la communauté médicale à la création d'un centre de consultation COVID et d'un standard téléphonique de régulation dans les locaux municipaux rendus opérationnels dans un temps record. Cette réalisation a été possible grâce à l'extrême dévouement des médecins, infirmières et différents professionnels de santé. La ville a également relayé un large appel aux dons et centralisé les dépôts de matériels et produits qui ont permis au centre COVID de fonctionner. Je remercie d'ailleurs chaleureusement l'ensemble des donateurs, entreprises et particuliers, qui par leur générosité, ont largement contribué à la réussite de ce projet.

Il nous a fallu également batailler pour obtenir la ré ouverture du marché, chose faite pour les stands alimentaires depuis le 25 avril et celle du bureau de Poste, pour laquelle je continue à négocier avec ardeur.

Si le Président de la République et le Premier Ministre ont annoncé le **déconfinement progressif à compter du 11 mai prochain**, à ce jour, nous ignorons, par exemple, et malgré les réunions téléphoniques avec les services de l'Etat, les modalités de la reprise des cours pour les élèves et leur impact en termes de déploiement de moyens matériels et humains pour la ville.

Bon nombre de questions pratiques restent sans réponse sachant que la sécurité sanitaire de nos enfants doit rester la priorité. Nous ferons preuve, comme à notre habitude, d'adaptation et de bon sens.

Si la protection de la population en matière de santé publique relève exclusivement de la compétence de l'Etat, je n'ai pas souhaité attendre les dispositions annoncées dont nous attendons toujours la mise en œuvre.

Aussi, j'ai passé une commande de masques lavables, répondant aux normes techniques et sanitaires. Ils vous seront remis gracieusement. Nous devrions les réceptionner à la mi-mai. Je vous tiendrai informés des modalités de distribution.

Chaque jour, la situation est amenée à évoluer en fonction des directives gouvernementales.

Aussi, nous vous informons régulièrement de chaque nouvelle disposition via notre site Internet, notre page Facebook, mais aussi comme nous l'avons fait pour les seniors dès le 17 mars, ou les familles concernées par la garde prioritaire des enfants, via un courrier personnalisé.

Je terminerai mon propos par une pensée chaleureuse et reconnaissante à l'égard de tous nos soignants qui œuvrent sans relâche au sein de nos hôpitaux.

Au sortir de la crise, le temps du bilan viendra et les leçons devront en être tirées. Il sera temps alors, de rappeler aux autorités sanitaires combien nous avions raison de vouloir conserver le service de réanimation sur notre hôpital. Je reprendrai alors ce combat.

Le moment n'est pas à la polémique. Il est à préserver et à sauver des vies et à permettre à chacune et chacun d'entre vous de bénéficier de toute notre attention.

Durant cette période longue et parfois éprouvante, je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et votre sens de l'intérêt général, pour respecter les consignes de confinement et les gestes barrières.

Prenez grand soin de vous, de vos proches et de vos voisins. L'équipe municipale et moi-même restons mobilisés et à votre écoute.

Votre Maire, Nathalie GROUX, Conseillère régionale d'Île-de-France.

N. GROLK

SOLIDARITÉ

Priorité aux plus vulnérables

Dès le 17 mars, un courrier individuel a été adressé à toutes les personnes âgées de 65 ans et + pour leur faire part des mesures mises en place à leur attention.

Comme lors du plan canicule, les personnes recensées sont appelées régulièrement par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Portage de repas : le CCAS continue de livrer les repas à domicile. Les personnes de 65 ans et +, ou handicapées, non inscrites et désireuses de bénéficier de ce service ont été invitées à le contacter.

Courses à domicile : Si le CCAS permet toujours à ses bénéficiaires d'être accompagnés pour faire leurs courses, les élus assurent également plus largement un service de livraison de courses à domicile ou de retrait des médicaments chez les pharmaciens pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas se déplacer.

Pour en bénéficier : 01 30 28 79 79



Livraison des courses à domicile par Mme Ferreira, adjointe au maire

Épicerie solidaire

L'épicerie a réouvert le 24 avril pour les personnes déjà inscrites selon les conditions habituelles.

Eu égard à la crise, une dérogation a été admise pour les personnes suivies par un travailleur social.



La résidence de la Forêt de Carnelle



M. Foirest, adjoint au maire, aux côtés du personnel et des seniors de la résidence

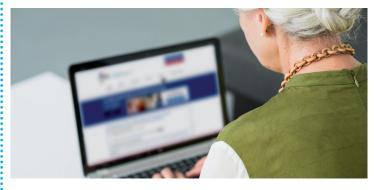
Nos résidents vont bien grâce à toute l'attention prodiguée par le personnel dévoué qui les entoure, équipé des moyens de protection indispensables.

Afin d'atténuer l'isolement du confinement, la ville a mis à disposition deux ordinateurs équipés d'une application permettant aux résidents d'échanger en vidéo avec leurs proches. Le Conseil départemental a également prêté deux tablettes.

Depuis cette semaine, suite à l'assouplissement du confinement, les résidents peuvent recevoir des visites dans le respect du cadre mis en place.

Nouveau : Déclaration d'impôts à domicile

La municipalité a mis en place un nouveau service d'aide personnalisée, par son Centre Communal d'Action Sociale, afin d'accompagner à leur domicile, les personnes isolées ayant des difficultés à remplir leur déclaration d'impôts en ligne.



RAPPEL : date limite d'envoi des dossiers de déclaration d'impôts

→ En ligne - 11 juin 2020

Papier - 12 juin 2020



Centre communal d'Action Sociale 01 30 28 79 65 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Un masque en tissu pour chaque Beaumontois

Afin de vous mettre en sécurité, Madame le Maire a initié le passage d'une commande groupée de masques en tissu, via notre intercommunalité.

Ainsi, ces masques homologués, **confectionnés dans le respect des règles d'hygiène**, sont destinés à tous les Beaumontois, aux enfants, ainsi qu'aux commerçants.

Un masque sera remis gracieusement à tous.

Nous devrions les recevoir à la mi-mai. Nous vous tiendrons informés des conditions et des dates de distributions.



Masques : Priorité à l'hôpital et aux professionnels

Dès le début de l'épidémie, la Ville a fait don à l'hôpital de Beaumont de 6000 masques FFP2 sur ses stocks et a livré un don de la Région de 400 masques supplémentaires.

Accompagnée des élus, Madame le Maire, Conseillère régionale, a procédé à la distribution de près de 10 000 masques chirurgicaux fournis par la Région, auprès des professionnels libéraux de santé (infirmières, SSIAD, SSAD...), des pharmacies de Beaumont et des commerces autorisés à poursuivre leur activité.

Les masques remis aux pharmaciens ont permis aux habitants munis d'une ordonnance de s'en faire délivrer.



Remise des masques à l'hôpital et aux commerçants par Madame le Maire et les élus



Centre de consultation COVID+

Sous l'impulsion du corps médical, la ville a ouvert le 30 mars dernier, un centre de consultation (sans dépistage) dédié aux porteurs des symptômes du Covid-19.

Pour désengorger le SAMU, la ville a également créé un centre de régulation téléphonique installé à l'hôtel de ville, joignable au 01 30 28 79 76 pour les prises de rendez-vous. 30 médecins de la ville et des communes voisines, ainsi que des professionnels de santé, ont ainsi pu prendre en charge près de 300 patients.

Comme tous les centres de consultation Covid-19, celui-ci connaît actuellement une baisse conséquente de sollicitation que nous espérons être un signe positif du recul de la contamination.

Aussi, les médecins ont mis en veille la structure. Elle pourra être réactivée en cas de nécessité.

En cas de symptôme, appelez le 15



Salle de consultation

Ne rompez pas votre suivi médical

La peur du Covid-19 et les mesures de confinement poussent nombre de patients à bouder les cabinets de médecine de ville, même lorsque leur état de santé nécessite un suivi médical régulier.

Faites confiance à votre médecin : tout est organisé dans les cabinets pour assurer la sécurité de la consultation. Il n'y a pas de salle d'attente pleine, et les cas de suspicion de Covid-19 sont reçus à part.

Beaumont, ville solidaire avec les soignants et les commerçants du marché

Afin d'exprimer sa solidarité et sa reconnaissance à l'égard du personnel soignant, la municipalité a instauré la gratuité de l'ensemble des prestations d'accueil dans nos structures, dont les enfants des hospitaliers bénéficient depuis le 16 mars.



De même, après avoir obtenu une dérogation préfectorale pour la réouverture du marché alimentaire, la ville a décidé, en soutien à l'économie locale, d'appliquer la gratuité du droit de place durant toute la période de confinement.



Pour L'Année 2020/2021

La situation sanitaire actuelle a contraint la ville à modifier les modalités d'inscription scolaire.

Ainsi, les inscriptions scolaires ont repris depuis le 16 avril pour les enfants entrant en première année maternelle (ayant 3 ans avant le 31 décembre 2020), ceux quittant l'école Paul Fort pour intégrer le cours préparatoire (CP) à l'école Louis Roussel et les enfants dont la famille s'installe à Beaumont.

Un formulaire d'inscription en ligne est à votre disposition sur le site de la ville. Les dossiers peuvent être retournés :

- par mail inscriptions2020@beaumontsuroise.fr
- ou en déposant le dossier complet dans la boîte aux lettres de la mairie.

établissements scolaires transmettront directement aux familles concernées les dossiers pour l'entrée au collège ou au lycée.

INFORMATIONS PRATIQUES

Services municipaux

La Mairie assure un accueil téléphonique de 8h30 à 12h et de 13h à 16 h30 du lundi au vendredi au 01 30 28 79 79, qui évoluera dans les jours à venir.

État civil : une permanence d'urgence est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à midi pour les déclarations de naissances, les reconnaissances mais également les déclarations de décès.

Urbanisme : Les dépôts des dossiers urbanistiques doivent être adressés à la mairie par courrier ou par mail à l'adresse suivante:

secretariat.technique@beaumontsuroise.fr

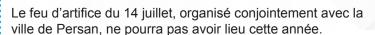
ATTENTION: durant la période d'urgence sanitaire, vous ne pouvez pas vous prévaloir d'une autorisation tacite



Durant la période du confinement, le stationnement réglementé a été suspendu.

Annulation des festivités

Toutes les manifestations culturelles et sportives sont annulées jusqu'à la fin de l'été.



Restons connectés

Les petits Beaumontois peuvent retrouver leurs animateurs et les contes de la bibliothèque sur la chaîne Youtube de la ville.

Régulièrement, des animations ou des ateliers leur sont proposés.





Mairie Beaumont sur Oise

ntines (o-3 ans): Les petits poissons

Retrouvez toutes les informations utiles sur

www.beaumontsuroise.fr

Ville de Beaumont sur Oise - Officiel